



COMPTE-RENDU INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 9 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le 9 juillet à 19 heures 00, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de PANGE, sous la présidence de Monsieur André KEIL.

Membres présents :

BAZONCOURT :	M. Olivier ARTUR
BURTONCOURT :	/
CHARLEVILLE SOUS BOIS :	M. Guido FERRIN
COINCY :	M. Michel HERENCIA
COLLIGNY-MAIZERY :	M. Hervé MESSIN
COURCELLES-CHAUSSY :	Mmes Patricia FAGNONI, Armelle REISER LAGRUE, MM. Luc GIAMBERINI, Jean-Paul LARISCH, Guillaume BERNEZ, Etienne LOGNON
COURCELLES-SUR-NIED :	Mme Claudine GLOTTIN, M. Fabrice MULLER
FAILLY :	M. Alain DALSTEIN
GLATIGNY :	M. Victor STALLONE
HAYES :	M. André KEIL
LES ETANGS :	M. Yves LEGENDRE
MAIZEROY :	M. Jean-François LEIDELINGER
MARSILLY :	M. Bernard BARRE
OGY-MONTOY-FLANVILLE :	Mme Anne-Marie MARX, MM. Eric GULINO, Pierre JOLLY
PANGE :	MM. Roland CHLOUP, Jean-Paul GRANDJEAN
RAVILLE :	Mme Delphine BERGER
RETONFEY :	Mme Joëlle PACE, MM. Christian PETIT, Michel ZDJELAR
SAINTE-BARBE :	M. Didier SCHRECKLINGER
SAINT-HUBERT :	Mme Sylvie RICHARD
SANRY-LES-VIGY :	Mme Véronique MULLER
SANRY-SUR-NIED :	M. Pascal LUCCHINI
SERVIGNY-LES-RAVILLE :	M. Michel POIRIER
SERVIGNY-LES-STE-BARBE :	M. Joël SIMON
SILLY-SUR-NIED :	M. Serge WOLLJUNG
SORBÉY :	M. Claude SPINELLI
VIGY :	Mme Isabelle MULLER, MM. Nicolas LE BOZEC (absent excusé à partir du point n°4), Sylvain WEIL
VILLERS-STONCOURT :	M. Gilbert JEANRONT
VRY :	M. Dominique MAST

Absents excusés :

BAZONCOURT :	M. Dominique BERTRAND
BURTONCOURT :	M. André HOUPERT
COURCELLES-CHAUSSY :	Mme Peggy RASQUIN
SANRY-LES-VIGY :	M. Lionel GUIRAUT
SANRY-SUR-NIED :	Mme Marie-Laure POINSIGNON

M. André HOUPERT a donné procuration à M. Yves LEGENDRE pour tous les points à l'ordre du jour.

Mme Peggy RASQUIN a donné procuration à Mme Patricia FAGNONI pour tous les points à l'ordre du jour.

M. Nicolas LE BOZEC a donné procuration à M. Hervé MESSIN pour les points n°4 et suivants de l'ordre du jour.

1. INSTALLATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES DC N°046/2020

Monsieur André KEIL en sa qualité de doyen d'âge des Présidents, préside la séance d'installation du conseil communautaire jusqu'à l'élection du Président (art. L.5211-41-3 du C.G.C.T.).

Monsieur BERTRAND Dominique, Maire de BAZONCOURT,

Monsieur HOUPERT André, Maire de BURTONCOURT

Monsieur CRIDELICH Jérôme, Maire de CHARLEVILLE SOUS BOIS

Monsieur HERENCIA Michel, Maire de COINCY

Monsieur MESSIN Hervé, Maire de COLLIGNY-MAIZERY

Monsieur GIAMBERINI Luc, Maire de COURCELLES-CHAUSSY

Monsieur LOGNON Etienne, Maire délégué de LANDONVILLERS

Monsieur LARISCH Jean-Paul, 1er Adjoint de COURCELLES-CHAUSSY

Madame RASQUIN Peggy, 2ème Adjointe de COURCELLES-CHAUSSY

Monsieur BERNEZ Guillaume, 5ème adjoint de COURCELLES-CHAUSSY

Madame FAGNONI Patricia, 6ème adjointe de COURCELLES-CHAUSSY

Madame REISER-LAGRUE Armelle, Conseillère Municipale de LANDONVILLERS

Monsieur MULLER Fabrice, Maire de COURCELLES-SUR-NIED

Madame GLOTTIN Claudine, Adjointe de COURCELLES-SUR-NIED

Monsieur DALSTEIN Alain, Maire de FAILLY

Monsieur STALLONE Victor, Maire de GLATIGNY

Monsieur KEIL André, Maire de HAYES,

Monsieur LEGENDRE Yves, Maire de LES ETANGS

Monsieur LEIDELINGER Jean-François, Maire de MAIZEROT

Monsieur BARRE Bernard, Maire de MARSILLY

Monsieur GULINO Eric, Maire de OGY-MONTOY-FLANVILLE

Madame MARX Anne-Marie, Maire déléguée de OGY

Monsieur JOLLY Pierre, Adjoint de OGY-MONTOY-FLANVILLE

Monsieur CHLOUP Roland, Maire de PANGE

Monsieur GRANDJEAN Jean-Paul, 1er adjoint de PANGE

Madame BECKER Delphine, Conseillère Municipale de RAVILLE, remplaçante de Michel URBAN, Maire, et des élus la précédant sur le tableau

Monsieur PETIT Christian, Maire de RETONFEY

Madame PACE Joëlle, 2ème Adjointe

Monsieur ZDJELAR Michel, Conseiller municipal de RETONFEY

Monsieur SCHRECKLINGER Didier, 1er Adjoint de SAINTE-BARBE, remplaçant de Christian PERRIN, Maire démissionnaire,

Madame Sylvie RICHARD, Maire de SAINT-HUBERT

Monsieur GUIRAUT Lionel, Maire de SANRY-LES-VIGY,

Madame POINSIGNON Marie-Laure, Maire de SANRY-SUR-NIED

Monsieur POIRIER Michel, Conseiller municipal de SERVIGNY-LES-RAVILLE, remplaçant de Eric SIDOT, Maire, et des élus la précédant sur le tableau

Monsieur SIMON Joël, Maire de SERVIGNY-LES-SAINTE-BARBE

Monsieur WOLLJUNG Serge, Maire de SILLY-SUR-NIED

Monsieur SPINELLI Claude, Maire de SORBEY

Monsieur WEIL Sylvain, Maire de VIGY

Madame MULLER Isabelle, Adjointe de VIGY

Monsieur LE BOZEC Nicolas, Conseiller municipal de VIGY

Monsieur JEANRONT Gilbert, Maire de VILLERS-STONCOURT

Monsieur MAST Dominique, Maire de VRY

Il a dénombré 40 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.5211-1 du C.G.C.T. était remplie.

M. Sylvain WEIL est désigné secrétaire de séance

2. ELECTION DU PRESIDENT DC N°047/2020

Monsieur André KEIL en sa qualité de doyen d'âge préside la séance pour l'élection du Président (art. L. 5211-9 du CGCT).

Le Conseil Communautaire est invité à procéder à l'élection du Président. Il est rappelé que le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Premier tour de scrutin

Monsieur Roland CHLOUP et Monsieur Nicolas LE BOZEC se portent candidats.

M. Thomas FIORE et Mme Cécilia PETIT sont désignés comme assesseurs.

Chaque conseiller à l'appel de son nom a déposé lui-même son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	2
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	40
e – majorité absolue	21

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
CHLOUP Roland	32	Trente-deux
LE BOZEC Nicolas	8	huit

Monsieur Roland CHLOUP a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

3. DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS DC N°048/2020

Le Président précise que l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le nombre de Vice-Présidents est déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'effectif total.

Toutefois, l'organe délibérant peut, à la majorité des 2/3, fixer un nombre supérieur sans pouvoir dépasser les 30% de l'effectif total et le nombre de 15. Ce dispositif porterait le nombre de Vice-Présidents à 13. Compte tenu de ces éléments, le Président propose de fixer à 10 le nombre de Vice-Présidents.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à quarante voix pour, deux abstentions (Mme RICHARD et M. MAST),
DECIDE de fixer à dix, le nombre de Vice-Présidents.

4. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS DC N°049/2020

M. Thomas FIORE et Mme Cécilia PETIT sont désignés comme assesseurs

- **ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT**

Premier tour de scrutin

Appel à candidature :

M. Joël SIMON se porte candidat.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	11
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	31
e – majorité absolue	16

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
SIMON Joël	31	Trente-et-un

M. Joël SIMON a été proclamé 1^{er} Vice-Président et a été immédiatement installé.

- **ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT**

Premier tour de scrutin

Appel à candidature :

M. Etienne LOGNON se porte candidat.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	4
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	38
e – majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
LOGNON Etienne	38	Trente-huit

M. Etienne LOGNON a été proclamé 2^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

- **ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT**

Premier tour de scrutin

Premier tour de scrutin

Appel à candidature :

Mme Delphine BERGER se porte candidate.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	4
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	38
e – majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
BERGER Delphine	38	Trente-huit

Mme Delphine BERGER a été proclamée 3^{ème} Vice-Présidente et a été immédiatement installée.

• ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Appel à candidature :

M. Fabrice MULLER se porte candidat.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	6
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	36
e – majorité absolue	19

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
MULLER Fabrice	36	Trente-six

M. Fabrice MULLER a été proclamé 4^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

• ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Premier tour de scrutin

Appel à candidature :

M. Didier SCHRECKLINGER se porte candidat.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	9
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	33
e – majorité absolue	17

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
SCHRECKLINGER Didier	33	Trente-trois

M. Didier SCHRECKLINGER a été proclamé 5^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

• **ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT**

Premier tour de scrutin

Appel à candidature :

M. Eric GULINO et M. André HOUPERT se portent candidats.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	3
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	39
e – majorité absolue	20

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
GULINO Eric	31	Trente-et-un
HOUPERT André	8	Huit

M. Eric GULINO a été proclamé 6^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

• **ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT**

Premier tour de scrutin

Appel à candidature :

M. Hervé MESSIN se porte candidat.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	10
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	31
e – majorité absolue	17

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
MESSIN Hervé	19	dix-neuf

M. Hervé MESSIN a été proclamé 7^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

• **ELECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT**

Premier tour de scrutin

Appel à candidature :

M. Christian PETIT se porte candidat.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	11
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	31
e – majorité absolue	16

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres

PETIT Christian	23	Vingt-trois

M. Christian PETIT a été proclamé 8^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

- ELECTION DU NEUVIEME VICE-PRESIDENT**

Premier tour de scrutin

Premier tour de scrutin

Appel à candidature :

M. Serge WOLLJUNG se porte candidat.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	9
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	33
e – majorité absolue	17

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
WOLLJUNG Serge	29	Vingt-neuf

M. a été proclamé 9^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

- ELECTION DU DIXIEME VICE-PRESIDENT**

Premier tour de scrutin

Premier tour de scrutin

Appel à candidature :

M. Alain DALSTEIN et Monsieur Sylvain WEIL se portent candidats.

Le dépouillement du vote, à bulletin secret a donné le résultat suivant :

a – nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
b – nombre de votants (enveloppes déposées)	42
c – nombre de bulletins blanc ou nul	0
d – nombre de suffrages exprimés (b – c)	42
e – majorité absolue	22

Nom et prénom des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
DALSTEIN Alain	10	Dix
WEIL Sylvain	32	Trente-deux

M. Sylvain WEIL a été proclamé 10^{ème} Vice-Président et a été immédiatement installé.

5. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DC N°050/2020

Conformément aux statuts de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange, le Bureau communautaire est composé d'un membre par commune, dont le Président et les Vice-présidents, à savoir :

Président : M. Roland CHLOUP

1^{er} Vice-président : M. Joël SIMON
2^{ème} Vice-président : M. Etienne LOGNON
3^{ème} Vice-président : Mme Delphine BERGER
4^{ème} Vice-président : M. Fabrice MULLER
5^{ème} Vice-président : M. Didier SCHRECKLINGER
6^{ème} Vice-président : Mme Eric GULINO
7^{ème} Vice-président : M. Hervé MESSIN
8^{ème} Vice-président : M. Christian PETIT
9^{ème} Vice-président : M. Serge WOLLJUNG
10^{ème} Vice-président : M. Sylvain WEIL

17 communes n'étant pas représentées, il est procédé à l'élection des autres membres du bureau, un par un, au scrutin uninominal,

M. Thomas FIORE et Mme Cécilia PETIT sont désignés comme assesseurs.

Premier tour de scrutin

Les Conseillers communautaires candidats au Bureau communautaire pour les communes restantes sont les suivants :

M. Dominique BERTRAND, commune de Bazoncourt : 42 voix
M. André HOUPERT, commune de Burtoncourt : 41 voix
M. Jérôme CRIDELICH, commune de Charleville-sous-Bois : 42 voix
M. Michel HERENCIA, commune de Coincy : 42 voix
M. Alain DALSTEIN, commune de Failly : 41 voix
M. Victor STALLONE, commune de Glatigny : 42 voix
M. André KEIL, commune de Hayes : 42 voix
M. Yves LEGENDRE, commune de Les Etangs : 42 voix
M. Jean-François LEIDELINGER, commune de MAIZEROY : 42 voix
M. Bernard BARRE, commune de Marsilly : 42 voix
Mme Sylvie RICHARD, commune de Saint-Hubert : 42 voix
M. Lionel GUIRAUT, commune de Sanry-les-Vigy : 42 voix
Mme Marie-Laure POINSIGNON, Commune de Sanry-sur-Nied : 42 voix
M. Michel POIRIER, Commune de Servigny-les-Raville : 42 voix
M. Claude SPINELLI, Commune de Sorbey : 42 voix
M. Gilbert JEANRONT, Commune de Villers-Stoncourt : 42 voix
M. Dominique MAST, Commune de Vry : 42 voix

Sont proclamés membres du bureau :

M. Dominique BERTRAND,
M. André HOUPERT,
M. Jérôme CRIDELICH,
M. Michel HERENCIA,
M. Alain DALSTEIN,
M. Victor STALLONE,
M. André KEIL,

M. Yves LEGENDRE,
M. Jean-François LEIDELINGER,
M. Bernard BARRE,
Mme Sylvie RICHARD,
M. Lionel GUIRAUT,
Mme Marie-Laure POINSIGNON,
M. Michel POIRIER,
M. Claude SPINELLI,
M. Gilbert JEANRONT,
M. Dominique MAST.

6. INSTALLATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES DC N°046/2020 DC N°051/2020

Conformément à l'article L. 5211-6 du CGCT, le président donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales.

Charte de l'élu local :

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.
2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.
3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.
4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.
5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.
6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.
7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

La séance est levée à 01h15.

Fait à PANGE, le 17 juillet 2020

Le Président,
Roland CHLOUP